

# saintmarcellin

# 20 - MAI - JUIN 2024

MAGAZINE



UN BUDGET SOLIDAIRE  
ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

8



## MASQUE AVOCAT BANANE NOURRISSANT

L'avocat a de nombreuses vertus, en plus d'être très nourrissant, il possède un pouvoir antibiotique ainsi que des vitamines B, C et E. Il favorise la fabrication de collagène. La banane, quant à elle, va lisser la peau, réduire les sensations de tiraillement et a également un effet raffermissant.

- ¼ d'avocat bien mûr
- ¼ de banane bien mûre

■ 1 cuillère à café de miel (facultatif)  
Mixez le tout dans un bol parfaitement nettoyé puis appliquez et laissez poser 10 min. Rincez à l'eau claire puis appliquez votre crème habituelle.

Si vous voulez nous faire part de vos recettes et autres conseils antigaspi, vous pouvez les envoyer à :  
**communication@saint-marcellin.fr**



## LE CHÈQUE ÉNERGIE

### Pour qui ?

Chèque énergie attribué sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence et composition du ménage)

### Pourquoi ?

Permet de payer tout type de factures d'énergie du logement, également utilisable pour les résidents en Ehpad ou résidence autonomie. Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement par un professionnel RGE peuvent se payer avec ce chèque (info sur : [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)).

### Comment ?

Envoyé au bénéficiaire, automatiquement une fois par an, à son domicile déclaré à l'administration fiscale.

Vigilance : il n'y a pas de démarchage au domicile ou par téléphone, ne pas com-

muniquer ses coordonnées bancaires. Chèques envoyés entre le 22 et le 25 avril 2024. Les bénéficiaires qui ont choisi d'affecter automatiquement leur chèque à leur fournisseur ont été informés de leur bénéfice au chèque énergie entre le 3 et le 23 avril.

### Suis-je éligible ?

rdv sur : [www.chেকেenergy.gouv.fr](http://www.chেকেenergy.gouv.fr), rubrique bénéficiaire/vérifier mon éligibilité.

**Pour toute question : 08 05 20 48 05**

## ATELIER DE PRÉVENTION DES CHUTES

La ville de Saint-Marcellin et son Centre communal d'action sociale (CCAS) proposent 6 séances gratuites autour de la prévention des chutes : 3 séances d'activité physique, 2 séances sur l'aménagement du logement et une sur les activités sociales.

Ces séances se dérouleront à l'espace Riondel. Mercredi 15, 22 et 29 mai, 12, 19 et 26 juin de 10 h à 11 h 30.

**Inscriptions au 07 49 81 43 22**

## INFOS PRATIQUES

### 📍 MAIRIE

21 place d'Armes  
Tél.: 04 76 38 41 61  
[communication@saint-marcellin.fr](mailto:communication@saint-marcellin.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
8 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 17 h

### 📍 CCAS

Espace Riondel – 2 boulevard Riondel  
Tél.: 04 76 38 81 21

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
8 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 17 h  
Jeudi : 8 h 30 > 12 h

### 📍 PÔLE ÉDUCATION JEUNESSE, FAMILLE, SPORT, ASSOCIATIONS

Espace Riondel – 2 boulevard Riondel

### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :  
8 h 30 > 12 h / 13 h 30 > 17 h  
Jeudi : 8 h 30 > 12 h

### 📍 LA FABRIK des initiatives citoyennes (centre social)

Espace Riondel – 2 boulevard Riondel  
Tél.: 04 76 38 81 31

### 📍 MAISON BEAUSOLEIL

33 avenue du Vercors

### 📍 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

52 boulevard du champ de Mars  
Tél.: 04 76 38 81 21

### 📍 LE DIAPASON

11 rue Jean Rony  
Tél.: 04 76 64 57 56

### 📍 FRANCE SERVICES

- Espace Riondel – 2 boulevard Riondel  
Tél.: 04 76 38 81 31
- 2 avenue du Collège  
Tél.: 04 76 88 76 67

### 📍 SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

7 rue du Colombier  
Tél.: 04 76 38 45 48

### 📍 MAISON DU DÉPARTEMENT SUD GRÉSIVAUDAN

Avenue Jules David  
Tél.: 04 76 36 38 38

### 📍 MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

1 boulevard du champ de Mars  
Tél.: 04 76 38 02 91

### 📍 CINÉMA LES MÉLIÈS

Boulevard Riondel  
04 76 38 03 37

### 📍 DÉCHÈTERIE

Route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur  
Tél.: 04 76 38 66 03

### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :  
9 h > 12 h / 13 h 30 > 18 h  
Mardi et vendredi : 10 h > 18 h  
Samedi : 9 h > 18 h

# ÉDITORIAL



RAPHAËL MOCELLIN

Maire de Saint-Marcellin



*Je vous invite à participer nombreux les 15 et 16 juin à la première édition de la Fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble.*”

## UN BUDGET SOLIDAIRE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le grand format de ce magazine est consacré au budget 2024, un budget maîtrisé, solidaire et tourné vers l'avenir avec une progression importante des investissements pour améliorer le cadre de vie des Saint-Marcellinois, sans augmenter les impôts communaux.

Les mois de mai et juin seront l'occasion de rendez-vous festifs : 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Grafing, soirée Barbara, Fête du sport, de l'olympisme et du sport santé ou les Mercredis du kiosque. La 3<sup>e</sup> édition de la Journée Mémoire permettra, quant à elle, de fédérer les Saint-Marcellinoises et les Saint-Marcellinois autour du devoir de mémoire.

Je vous invite à participer nombreux les 15 et 16 juin à la première édition de la Fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble qui mettra à l'honneur les 2 produits phares de notre terroir.

Les 7 et 8 juin, Saint-Marcellin sera la seule commune de l'Isère, à accueillir un marathon créatif « Mon centre bourg a un incroyable commerce », une initiative portée par la ville pour favoriser l'installation de nouveaux commerces.

Enfin, au cours du mois de mai s'achèveront les travaux du champ de Mars, l'occasion de profiter de cet espace plus vert et plus convivial en plein centre-ville.

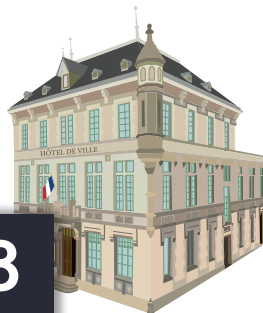
Vous le voyez l'équipe municipale porte un projet ambitieux pour faire de Saint-Marcellin une ville attractive qui rayonne sur son territoire.

### SOMMAIRE

4 | CAPTURER L'INSTANT  
6 | L'ESSENTIEL DE L'ACTU

**GRAND FORMAT**  
UN BUDGET SOLIDAIRE  
ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

8



11 | 30 ANS D'AMITIÉ AVEC GRAFING  
12 | LE POINT SUR LES TRAVAUX  
13 | ANIMATIONS  
14 | ON A VOTÉ  
15 | OPINIONS POLITIQUES

# Capter

L'INSTANT



## FIESTA LATINA AU CARNAVAL

Le 23 mars, le public est venu très nombreux assister au Carnaval aux couleurs de la fiesta latina ! L'après-midi a débuté avec des ateliers maquillage, masques, des jeux en bois, de nombreuses animations avant la remise des clés de la ville par le maire Raphaël Mocellin. Les Géants réalisés par les enfants des accueils de loisirs ont ensuite accompagné la déambulation dans les rues du centre-ville. Pour finir, le procès de monsieur Carnaval s'est déroulé sur le champ de Mars.



## LES YEUX FERMÉS AU DIAPASON

Après une première expérience le 13 février des « yeux fermés », Le Diapason a renouvelé le principe d'un spectacle « surprise » le 5 avril. Les spectateurs n'avaient aucune information sur le spectacle qu'ils venaient voir avant le lever de rideau. ET LA SURPRISE, c'était les Swingirls. Les spectateurs (plus nombreux que le 13 février) étaient ravis de découvrir ou redécouvrir ce trio de chanteuses à l'humour décapant.



## REVITALISATION DU TERRITOIRE

Le 8 mars, la signature de l'avenant à la « convention Opération de revitalisation du territoire (ORT) valant convention petites villes de demain » entre la ville, l'intercommunalité, l'État et le Département de l'Isère a actualisé la stratégie de revitalisation du territoire, détaillé la liste des actions, ajouté le Département de l'Isère comme financeur et annexé le contrat de sécurité. Les signataires de la convention étaient Louis Laugier (préfet de l'Isère), Raphaël Mocellin (maire de Saint-Marcellin), Frédéric De Azevedo (président de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté) et Imen De Smedt (conseillère départementale représentant le président du Département), accompagnée de Bernard Perazio (vice-président du Département).



## HONORARIAT DE JEAN-MICHEL REVOL

Jean-Michel Revol (maire de Saint-Marcellin de 1995 à 2020) a reçu la médaille de maire honoraire le 6 avril en présence de nombreux élus dont le maire actuel de Saint-Marcellin Raphaël Mocellin, Frédéric de Azevedo (président de SMVic), Bernard Perazio (vice-président du Département) et Imen De Smedt (3<sup>e</sup> adjointe et conseillère départementale). Les adjoints Monique Vincent, Jean-Yves Balestas et André Giloz (conseiller municipal délégué) ont rappelé les réalisations de celui qui fut maire pendant 25 ans.



## MA BANQUE ET MOI, DES RELATIONS À VIE !

Dans le cadre de la semaine de l'éducation financière, le Département de l'Isère en lien avec la ville, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et ses partenaires ont organisé le 20 mars au 1/3 lieu numérique une journée de sensibilisation « Ma banque et moi : des relations à vie ». La Fabrik a également proposé un café-philosophie sur le thème : Argent et société, on en parle ?



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, la ville a proposé une série d'animations au 1/3 lieu numérique : personnalisation de tee-shirt, jeu interactif, quiz ludique, atelier, initiation au self-défense ainsi qu'un stand d'information, une pièce de théâtre et un ciné-débat au cinéma Les Méliès.



## GASTRONOMIE

# FÊTE DU SAINT-MARCELLIN ET DE LA NOIX DE GRENOBLE

La Fête du Saint-Marcellin et de la noix de Grenoble fusionnent en un seul événement organisé par Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, les villes de Saint-Marcellin et de Vinay. Rendez-vous les 15 et 16 juin à Saint-Marcellin.



Cette fête mettra à l'honneur les deux produits phares de notre terroir. Sous Indication géographique protégée (IGP) depuis 2013, le Saint-Marcellin est l'un des produits emblématiques du Dauphiné et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il se cuisine de mille façons : pané, dans une tarte, en soufflé, en gratin (avec les fameuses raviolo locales), moules au Saint-Marcellin...

Comme le Saint-Marcellin, la noix de Grenoble (AOP) est un produit dont toutes les étapes de fabrication sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique. La noix s'accommode avec beaucoup de mets comme le fromage, le miel ou le chocolat. Elle peut être dégustée à tout moment de la journée : en apéritif, en salade, concassée dans certains plats ou en fin de repas.

## 2 journées gourmandes, conviviales et familiales

De nombreuses animations se dérouleront tout au long de ces 2 journées : marché de producteurs, jeux, balade en calèche, mini-ferme, concert, démonstrations culinaires, intronisations des confréries, émission " On n'est toujours pas des quand même " en direct sur France bleu Isère avec Serge Papagalli, batucada, quiz, ateliers de moulage, de cassage de noix et d'huile pressée, fabrication d'un porte-clefs et création d'une Marcelline avec l'Intelligence artificielle. Une fête haute en couleur et en saveur pour mettre à l'honneur le Saint-Marcellin et la noix de Grenoble.



**RENDEZ-VOUS**  
les 15 et 16 juin  
au champ de Mars  
et place d'Armes

Info+ [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)

## CHANSON FRANÇAISE

## SOIRÉE BARBARA

Le 24 mai, la soirée Barbara au Diapason vous propose une plongée dans l'univers de la dame brune avec le spectacle *Monsieur Barbara en plus grand*.

Chaque homme possède une part féminine, pour Lionel Damei, elle porte le nom de Barbara. Son spectacle, c'est l'histoire d'un petit garçon qui se prend pour une autre, une femme qui chante. Lionel Damei nous livre avec une passion dévorante les chansons de Barbara moins " attendues-entendues " et les siennes, ainsi que l'histoire qui les relie, grande, petite, intime, universelle.

Il sera accompagné de Pascale Giraud (violoncelle, piano, chant), de Josiane Brachet ou Elena Moncho Denelian (violin, alto) et de Valéria Thual (flûtes).

Vendredi 24 mai à 20 h au Diapason  
Tarifs : de 4 à 15 €

## 1/3 LIEU NUMÉRIQUE

## RÉSERVEZ EN LIGNE LES ACTIVITÉS

S'inscrire à une activité, à une formation, réserver une machine du Fablab ou une salle, consulter l'agenda, acheter du matériel grâce à la boutique, c'est désormais possible en ligne sur le nouveau site du 1/3 lieu numérique.

Pour le découvrir :  
[www.1-3lieunumerique.fr](http://www.1-3lieunumerique.fr)

## INSCRIPTIONS

## ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les inscriptions pour les activités périscolaires se dérouleront du 17 juin au 15 juillet, pour les activités extrascolaires de juillet du 20 mai au 7 juin et pour les activités du mois d'août du 20 mai au 8 juillet.

Contact : 04 76 38 50 12

Info+ [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)

## 3<sup>E</sup> JOURNÉE MÉMOIRE

Le samedi 25 mai, la ville organise un événement pour fédérer les Saint-Marcellinois autour du devoir de mémoire. Cette journée sera placée sous le signe du 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.



Parcours mémoriel 2023

Pour donner plus d'ampleur aux cérémonies locales, la ville a fait le choix, pour la troisième année, de regrouper plusieurs commémorations le samedi 25 mai.

### Exposition, parcours mémoriel et film

À 10 h, en mairie se déroulera l'inauguration d'une exposition de timbres du club philatélique de Tullins.

À 14 h, le parcours mémoriel partira du Monument du docteur Carrier en passant par la rue Jean Baillet, le Monument aux morts et la place d'Armes.

À 15 h 30, en mairie, le groupe Rempart proposera une vente de timbres à l'effigie du docteur Carrier.

À 16 h 30, en mairie, Jean Briselet, du groupe Rempart animera une conférence « Les invisibles de la Résistance ».

Au cinéma Les Méliès, à 18 h 30, sera projeté le film *Les femmes de l'ombre*. Des membres du Conseil municipal jeunes seront présents pendant les différents temps forts.

### PAROLE D'ÉLUE



#### Véronique TODESCO

adjointe en charge de la vie associative et de l'animation

« Cette journée aura un relief particulier, car nous célébrons le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération. À cette occasion, nous aurons à cœur de rappeler l'histoire des résistants saint-marcellinois pour sensibiliser les jeunes générations au devoir de mémoire. »

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Tous les 5 ans, les citoyens des 27 pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg. Le 9 juin, les Français voteront pour les 81 députés qui les représenteront au sein du Parlement.



### Mode de scrutin

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour selon un scrutin proportionnel. Les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. À l'issue des élections, les députés pourront rejoindre ou créer un groupe politique au niveau européen. Le Parlement européen exerce trois rôles fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique.

### Qui peut voter ?

Pour voter, il faut être Français ou citoyen d'un pays membre de l'Union européenne, être âgé d'au moins 18 ans,

jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous pouvez le faire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai (si vous faites une demande d'inscription en ligne) ou jusqu'au 3 mai (si vous effectuez une demande en mairie).

### Ouverture des bureaux de vote

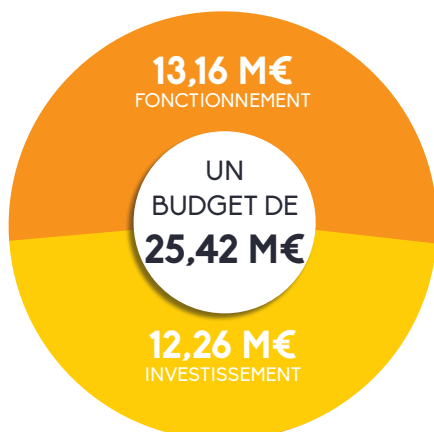
À Saint-Marcellin, les bureaux seront ouverts le 9 juin de 8 h à 18 h.

### Vote par procuration

La demande de procuration pourra se faire sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

# UN BUDGET SOLIDAIRE ET TOURNÉ VERS L'AVENIR

Le budget 2024 voté le 12 avril par le conseil municipal se veut solidaire, ambitieux et tourné vers l'avenir.



**0 %**  
EN 2024  
PAS D'AUGMENTATION  
DES TAUX D'IMPOSITION !





**950 000 €**  
de subvention pour le Centre communal d'action sociale (CCAS)

La Municipalité marque son soutien à l'action sociale en maintenant la subvention du CCAS à **950 000 €**.



**PAROLE D'ÉLUE**



**Monique VINCENT**

1<sup>ère</sup> adjointe à la politique des affaires générales, des ressources financières et humaines, de la démocratie participative et de la tranquillité publique

« Ce budget, inédit par son ambition, se caractérise par une progression importante des investissements afin de concrétiser nos engagements de faire de Saint-Marcellin, une ville attractive et rayonnante sur son territoire. En 2024, nous poursuivons nos efforts d'une gestion rigoureuse et exigeante sans augmenter les impôts. C'est un budget tourné vers l'avenir qui maintient un service public de haut niveau, solidaire et inclusif. »

**BUDGET TOTAL DU CCAS 2024 2,61 M€**

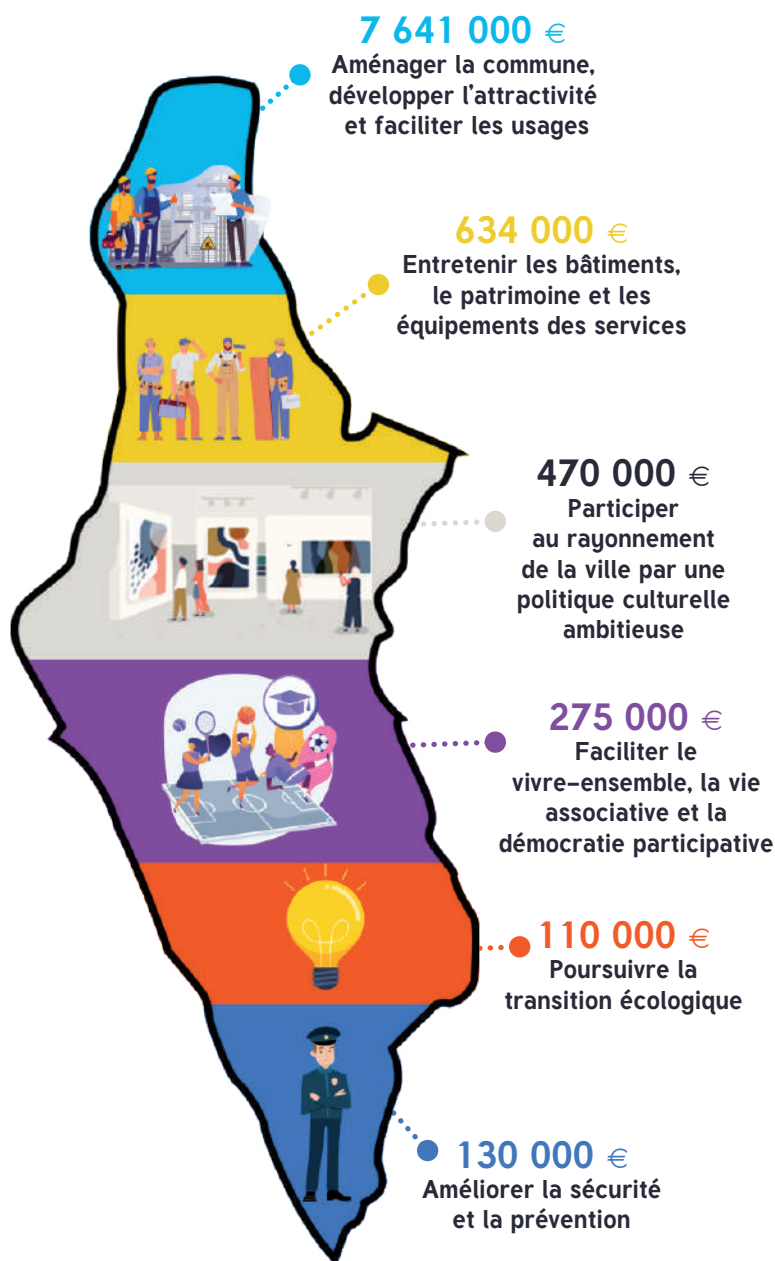
FONCTIONNEMENT  
**2,45 M€**

INVESTISSEMENT  
**167 573 €**

**276 449 €**  
pour soutenir les associations

Les associations demeurent un élément essentiel du vivre-ensemble et les soutenir est un impératif de l'action municipale. Elles bénéficieront de **260 000 €** (subventions ville) et de **16 449 €** (subventions CCAS).

## PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT : 9,26 M€



### UNE DETTE MAÎTRISÉE

Le montant de la dette de la ville s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2024 à 6 105 968 € soit 771 € par habitant. La capacité d'autofinancement de la ville est supérieure à 2 M€ en 2023 quand elle se situe à 926 911 € en moyenne pour les autres communes de même strate. Cette situation favorable permet d'envisager sereinement le recours à un emprunt de 3,5 M€ afin de conduire l'ambitieux programme « Petites villes de demain ». La collectivité sera très attentive aux évolutions des taux afin d'emprunter dans les meilleures conditions.

### Une seconde chaufferie bois



Arcane architectes

Depuis 2002, la commune dispose d'une chaufferie alimentant différents équipements au Sud de la ville. L'extension de ce réseau et la création d'une 2<sup>e</sup> boucle de chaleur au Nord de la ville vont permettre de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> en remplaçant les énergies fossiles par l'énergie bois renouvelable. La commune témoigne ainsi de sa vision innovante en matière environnementale. Les travaux du second réseau de chaleur devraient débuter au second semestre 2024.

**En 2024, le budget de la régie bois sera de 5 422 893 €**

- Fonctionnement : 762 756 €
- Investissement : 4 660 137 €

### PAROLE D'ÉLU



**Raphaël MOCCELLIN**  
Maire

« Ce budget 2024 témoigne de nos engagements en faveur des solidarités, de l'éducation, de la jeunesse, de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurité, du soutien au monde associatif et aux commerces. En 2024, nous poursuivons l'ambitieux et nécessaire programme d'investissement de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) qui répond aux besoins des Saint-Marcellinois et aux défis environnementaux, sociaux et économiques de demain. »

## JUMELAGE

# 30 ANS D'AMITIÉ AVEC GRAFING, ÇA SE FÊTE !

La ville de Saint-Marcellin a signé en 1993 un accord d'amitié avec la ville allemande de Grafing. Après avoir fêté le 30<sup>e</sup> anniversaire de jumelage en 2023 à Grafing, c'est au tour de Saint-Marcellin d'accueillir du 18 au 21 mai une délégation grafinoise et de célébrer l'amitié cordiale qui unit les 2 villes.

30<sup>e</sup> anniversaire à Grafing en 2023

Camille Jouffre et Adalbert Mischlewski ont été les pères fondateurs de ce jumelage avec la ville de Grafing située en Bavière près de Munich. Depuis 1993, date de l'officialisation du jumelage, les liens entre les 2 villes jumelles n'ont cessé de se renforcer grâce à de grands moments de fête et de rencontres : voyages, échanges avec les clubs sportifs ou manifestations culturelles...

Une délégation du comité de jumelage s'est rendue fin avril-début mai 2023 à Grafing pour fêter 30 ans de jumelage entre les 2 communes. La tradition veut que cet anniversaire soit célébré en 2 fois : une première dans la ville allemande et une seconde à Saint-Marcellin.

## De nombreuses animations

Rencontres, visites, animations... le programme proposé du 18 au 21 mai par le comité de jumelage de Saint-Marcellin sera bien rempli. La délégation grafinoise de 80 personnes arrivera le 18 mai. Un temps d'accueil est prévu, le soir avec les deux maires : Raphaël Mocellin et Christian Bauer. La Lyre Saint-Marcellinoise jouera à cette occasion les hymnes allemand, français et européen. Le dimanche 19, une visite patrimoniale de Saint-Marcellin sera assurée par le groupe Rempart. L'après-midi sera

consacrée aux animations : expositions photos avec l'association Phot'Oser, démonstration d'haltérophilie, représentation des anneaux olympiques au stade de La Saulaie, pièce de théâtre par les Tréteaux de la Cumane. En début de soirée, les deux maires renouvelleront le serment de jumelage. Le 20 mai des visites des lieux remarquables de l'Isère sont prévues avant un départ de la délégation le 21 mai. Des festivités qui participent à la vitalité de l'amitié européenne et au rayonnement de notre commune.

Vous souhaitez héberger des Grafinois ou avoir des renseignements sur le programme :  
[comitedejumelagemarcellin38@gmail.com](mailto:comitedejumelagemarcellin38@gmail.com)

20<sup>e</sup> anniversaire de jumelage à Saint-Marcellin en 2014

# LE POINT SUR LES TRAVAUX



## Piste cyclable

### Saint-Marcellin/Saint-Vérand

Cette nouvelle voie verte de 1,6 km va améliorer considérablement les déplacements à vélo entre les 2 communes, notamment vers les établissements scolaires du secteur de La Saulaie. Pour que la piste cyclable soit praticable, le choix a été fait de ne pas dépasser 6 % de pente (préconisation du Centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement).

### Des réseaux améliorés

Ces travaux ont été l'occasion d'améliorer les réseaux. Une connexion d'eau potable reliant les réseaux de distribution entre les 2 communes a été réalisée permettant ainsi une continuité de l'approvisionnement et une sécurisation de l'alimentation en eau potable.

Les travaux de cette première tranche devraient s'achever courant juin. La deuxième tranche entre le rond-point de Daumont et l'avenue de Saint-Vérand devrait débuter à l'automne 2024.

## Îlot Gambetta

La réhabilitation de l'îlot Gambetta constitue l'un des projets phares de l'Opération de revitalisation du territoire (ORT) et de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et renouvellement urbain (OPAH RU). Le projet illustre une réhabilitation exemplaire d'un îlot d'habitat dégradé et consiste à résorber l'habitat insalubre, mettre en valeur le patrimoine, installer La Poste dans des locaux modernisés, réaliser 12 logements sociaux, créer un passage piéton entre le boulevard Gambetta et la place Jean Sorrel et valoriser les matériaux existants.

Une première phase de travaux, portée par la ville de Saint-Marcellin, est prévue d'avril à septembre 2024 : désamiantage, démolition intérieure et sécurisation des toitures.



## Champ de Mars

Depuis mi-avril, l'avenue du Collège est rouverte à la circulation. Les travaux de surface du champ de Mars s'achèveront courant mai. Le comité de suivi de l'Opération de revitalisation urbaine s'est réuni le 4 avril en présence notamment de Christian Dreyer (adjoint à la politique de développement durable, de l'urbanisme, des travaux et de la gestion des risques). Les Saint-Marcellinois – qui ont suivi la concertation autour du projet – ont pu découvrir sur place les nouveaux aménagements du champ de Mars.

## Arrosage intégré au stade Soranzo

Après le stade Carrier, ce sera au tour du terrain en herbe Soranzo de bénéficier de l'arrosage intégré. Les travaux devraient débuter courant mai. Une mesure pour économiser la ressource en eau.

## Maison Beausoleil

Après des travaux réalisés en 2020 et 2021 au rez-de-chaussée (changement des menuiseries, ravalement de façade, création d'une cuisine, aménagement des locaux), la réhabilitation de la Maison Beausoleil s'est achevée au début du printemps 2024 par la création de salles d'activités et de bureaux au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages. Cette réhabilitation complète du bâtiment permet aux équipes de La Fabrik de déployer leurs activités sur 3 jours (lundi, mercredi et vendredi).



Une nouvelle salle d'activités à la Maison Beausoleil

## Ouverture du parc de Joud

Le parc de Joud ouvrira ses portes à partir du 4 mai jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre les samedis et dimanches de 12 h à 17 h 30.

## LES MERCREDIS DU KIOSQUE

Pour la troisième année, retrouvez les producteurs, artisans et artisans d'art lors des « Mercredis du kiosque » chaque premier mercredi du mois de 15 h 30 à 20 h 30, place d'Armes. Des concerts seront proposés de 18 h à 20 h lors de ces rendez-vous gourmands et créatifs. Un dimanche animé avec Les Sonneurs de Grenoble est également programmé le 26 mai entre 9 h 30 et 12 h.



### 5 CONCERTS DE 18 H À 20 H – PLACE D'ARMES

**1<sup>er</sup> mai** : Anthony Burton (pop, rock, blues)

**5 juin** : Christopher Giroud (soul, reggae, pop)

**3 juillet** : MLR et Mike (folk, rock, pop)

**7 août** : Luz et compagnie (chansons françaises et étrangères)

**4 septembre** : Vanessa et Claude (variétés françaises et internationales)

**26 mai** : dimanche animé  
De 9 h 30 à 12 h, déambulation avec les Sonneurs de Grenoble (cornemuse, percussions, bombarde)

## MON CENTRE BOURG A UN INCROYABLE TALENT

Saint-Marcellin, seule ville en Isère à bénéficier de cet accompagnement, va participer à un marathon créatif les 7 et 8 juin. Objectif : proposer des locaux vacants à des porteurs de projets !

Ce dispositif, porté par Auxilia conseil, destiné aux communes labellisées « Petites villes de demain » a pour objectif d'accompagner la revitalisation des centres-villes en soutenant l'installation de nouveaux commerces.

### De nombreux prix

Ce marathon de 36 heures – qui se déroulera les 7 et 8 juin – permettra aux entrepreneurs de concrétiser leur

projet, d'intégrer des locaux vacants, de bénéficier de conseils d'experts locaux, de sensibiliser les porteurs de projets aux enjeux du numérique et aux nouvelles tendances de consommation et de remporter de nombreux prix.

Info+ [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)

## COMMERCES

### LES JUPONS D'ESTELLE

Depuis le 23 février, Estelle Pizot-Ferlin a ouvert une friperie rétro et vintage. Elle propose des vêtements colorés et vintage (1900 à 2000), des pièces de confection actuelle, fabriquées en France, dans un style rétro, classique et intemporel.

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi de 11 h à 17 h, jeudi, vendredi de 13 h à 19 h, samedi de 9 h à 13 h, fermeture mercredi et dimanche.



11 place Général de Gaulle

## LUTTONS CONTRE L'AMBROISIE



Cette plante invasive représente une menace pour notre santé et notre environnement. La technique la plus simple et la plus radicale reste l'arrachage avant la floraison de la plante. Les particuliers peuvent aussi agir, en repérant et en signalant la présence de la plante. Des outils sont publiés sur le site de l'observatoire de l'ambrosie sur internet :

[www.signalement-ambrosie.fr](http://www.signalement-ambrosie.fr)

# ON A VOTÉ

## AU CONSEIL MUNICIPAL

### MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

L'inspection académique envisage la fermeture d'une classe de l'école maternelle du Centre à compter de septembre 2024. Le conseil municipal de Saint-Marcellin s'oppose fermement à cette décision. La fin de la prise en compte du périmètre lié à la géographie prioritaire par l'État inquiète fortement. En effet, bien que la commune ne soit plus retenue dans le cadre de ce dispositif, l'accès à l'éducation constitue un facteur d'égalité des chances et de cohésion sociale pour les enfants vivant au sein des territoires cumulant nombre de critères des quartiers de la politique de la ville (QPV). La ville de Saint-Marcellin par le vote de cette motion est soucieuse de garantir une qualité d'accueil des enfants et l'égalité des chances au sein de toutes les écoles de la commune en lien avec la politique éducative forte menée en concertation avec l'ensemble des acteurs éducatifs.

### AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE ROMANS

En 2022, la ville a réalisé l'aménagement de l'avenue de Provence en partenariat avec le Département. Dans la continuité de ces travaux, les deux collectivités ont coconstruit le projet de poursuite de ces aménagements sur l'avenue de Romans jusqu'à la place Simone Veil. Les travaux sont estimés à 304 176 € TTC qui peuvent faire l'objet d'aides financières du Département de l'Isère, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêts (AMI) pistes cyclables et de la dotation territoriale volet aménagement de village.

### UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE POUR L'ANCIEN CHÂTEAU

En 2005, la ville est devenue propriétaire d'un château situé 2 montée du Château qui se compose des éléments suivants :

- La partie « château », accessible disposant d'un rez-de-chaussée et de deux niveaux pour une surface d'environ 810 m<sup>2</sup> (hors combles).
- Une salle de danse de 215 m<sup>2</sup>.
- Les terrasses de Joud d'une surface au sol d'environ 850 m<sup>2</sup>.

L'état de dégradation de la partie château ne permet plus d'y recevoir du public. Sa remise en état nécessite de lourds travaux de réhabilitation. La salle de danse qui se situe dans un bâtiment annexe fait l'objet d'une mise à disposition à une association. Les terrasses sont utilisées par la commune dans le cadre d'évènements ponctuels. Un collectif la SCI La Compoterie s'est manifesté afin d'investir le site de l'ancien château. Le projet de réhabilitation comprend :

- À court terme, la réhabilitation du bâtiment principal du château dédié à de l'habitat partagé.
- À plus long terme, l'utilisation des terrasses de Joud et la mise en valeur de la salle de danse en salle dédiée à des activités culturelles et artistiques.

Les travaux de réhabilitation sont estimés à 1,3 M€ TTC. Un bail emphytéotique de 99 ans est proposé à la SCI La Compoterie pour un montant de 81 337 € conforme à l'avis de la Direction nationale d'interventions domaniales (DNID).

Afin de garantir les intérêts de la commune, 2 commodats sont annexés au bail :

- un commodat d'une durée de 5 ans au bénéfice de la commune sur le site de la salle de danse afin de permettre la poursuite de la mise à disposition de cette salle le temps de la construction d'une nouvelle salle de danse,
- un commodat d'une durée de 99 ans au bénéfice de la commune pour la partie terrasses de Joud afin de permettre à la commune d'utiliser le site à titre gratuit à l'occasion de 6 évènements par an.

# Opinion

#### SAINT-MARCELLIN AVENIR

Chères Saint-Marcellinoises, chers Saint-Marcellinois

Dans une société où les défis sociaux et environnementaux se multiplient, les associations jouent un rôle crucial. Elles incarnent l'esprit de solidarité et d'action citoyenne et sont souvent portées par des bénévoles dévoués qui donnent de leur temps et de leur énergie sans compter. Ils incarnent les valeurs d'entraide et de partage en renforçant le lien social et participent à dynamiser la vie locale.

La majorité municipale reconnaît l'importance de ces acteurs de terrain qui œuvrent au quotidien pour le bien-être de tous. Aussi, nous portons une politique volontariste visant à soutenir ces initiatives. Grâce à notre accompagnement sans faille, nos associations peuvent concrétiser leurs actions, qu'il s'agisse d'aide aux plus démunis, de protection de l'environnement, ou de la promotion du sport et de la culture.

Les subventions, réel choix politique, d'un montant de près de 280 000 € permettent de financer les projets, sans compter la mise à disposition des équipements municipaux qui favorise la tenue d'évènements et de rencontres. Soutenir nos associations, c'est investir dans l'avenir de notre commune. C'est encourager l'engagement citoyen et participer activement à la construction d'un monde plus solidaire et plus juste. En unissant nos forces, associations, bénévoles et municipalité, nous relèverons ensemble les défis de demain. Pendant que les oppositions s'agitent, nous, nous agissons ! Associations saint-marcellinoises, nous comptons sur vous ! Vous pouvez compter sur nous !

Les élus de la majorité

## SAINT-MARCELLIN POUR TOUS

Chers concitoyens

En février 2024 nous vous alertions sur la dégradation des finances de la communauté de communes illustré par un budget prévoyant 15 millions d'euro d'emprunt. Depuis l'actualité nationale nous a confirmé une dette française et un déficit tout deux abyssaux.

Malgré cela Raphaël Mocellin et son équipe vont avec enthousiasme dépenser environ 31 millions d'euro d'argent du contribuable (une moitié d'emprunt une moitié de subvention...) Ils vont raccommoquer des bâtiments vétustes et inadaptée. En particulier, il est prévu d'équiper d'ascenseur les vieilles bicoques de l'îlot Gambetta !...

Certaines d'entre elles comportent des éléments architecturaux dignes d'être conservés. Car ils proviennent parfois de châteaux ou bâtiments cléricaux encore plus anciens. Mais ils doivent simplement être démontés une fois de plus et replacés dans un bâti adapté à notre siècle. Les architectes des bâtiments de France approuveraient cela sans problème si le projet est bien préparé. Ces précieux vestiges nous accompagnent depuis plusieurs siècles. Il n'y a aucune urgence. Il convient simplement de déconstruire avec soin pour aérer notre ville.

Ce n'est absolument pas le moment de faire des dépenses ostentatoires. Ce comportement de l'équipe en place, dénote une grande absence de civisme dans une période, où la France a besoin de l'effort de tous et de chacun, pour faire face aux nombreuses et fortes menaces économiques, politiques et militaires, qui l'entourent.

Jacques Lascoumes,  
Lucille Vignon, Bruno Giardino,  
Sylvie Chapre

## SAINT-MARCELLIN DEMAIN

Ces dernières semaines, " Saint-Marcellin Demain " a boycotté les commissions, les manifestations municipales et le conseil municipal de février pour dénoncer le manque de démocratie. En dépit de ce boycott, notre engagement à travailler pour le bien de notre commune demeure intact et nous ne lâcherons rien. Notre vidéo explicative, diffusée sur les réseaux sociaux et visionnée plus de 6 000 fois, a suscité de nombreux messages de soutien et nous vous en remercions, ainsi que des interrogations sur l'avenir de Saint-Marcellin. Cependant, aucune amélioration n'a été observée. Les tentatives de dialogue semblent seulement destinées à apaiser les tensions, sans véritable intégration des oppositions. Pour exemple, une réunion le 19 mars concernant l'avenir de notre ancien Château, vestige historique de notre patrimoine, n'était en réalité qu'une information visant à entériner un projet devant être adopté lors du conseil municipal du 12 avril alors même qu'un groupe de travail composé d'élus de la majorité travaillait depuis des semaines. Nous maintenons aussi nos préoccupations sur la situation financière de la ville. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la majorité va devoir emprunter pour finir son mandat, le fond de réserve étant désormais épuisé... Bien qu'elle affirme ne pas augmenter les impôts locaux, la majorité passe sous silence l'augmentation substantielle du taux d'endettement par habitant qui va en découler. Seule certitude : Tôt ou tard, il faudra rembourser !

Noëlle Thaon, Jean-Luc Piquer,  
Isabelle Gauvin

## SAINT-MARCELLIN VERTE ET SOLIDAIRE

Vers une ville attractive ?

Depuis une dizaine d'année le nombre d'habitants de Saint-Marcellin a tendance à diminuer et fait face à un vieillissement de sa population. Comment redonner du dynamisme démographique et faire venir de nouveaux habitants ? Dans ce domaine, c'est principalement la municipalité qui possède les principaux leviers d'action. En matière d'aménagements et de projets urbains, l'opération de revalorisation du territoire (ORT) va dans ce sens. Initiée lors du dernier mandat et poursuivie par l'équipe municipale, elle commence à se concrétiser aujourd'hui. La liaison cyclable avec Saint-Vérand ou la réhabilitation du centre ancien devraient contribuer aussi à dynamiser notre ville. Est-ce que cela suffira ? Nous ne pensons pas et sommes persuadés que cela doit aussi s'accompagner d'une politique plus volontariste et davantage décentralisée.

Alors que le centre ville est sous les feux des projecteurs, la municipalité ne devrait pas négliger les quartiers périphériques qui eux ne bénéficient pas des subventions et risquent fort d'être les oubliés de l'opération " nouveau visage ". Pour preuve, l'état des voiries communales qui se dégrade de plus en plus, le faubourg Vinay qui lui aussi se délabre petit à petit, le manque de végétalisation de certaines entrées de ville. L'embellissement du cadre de vie, grande opération de la majorité actuelle, doit aller au-delà du centre ville si elle veut pouvoir séduire de futurs Saint-Marcellinois.

Samuel De Besses

## SAINT-MARCELLIN ÉCOLOGIQUE ET PROGRESSISTE

En ces temps de recueillement, la messe est dite pour la ville de St Marcellin. Monsieur le Maire vend ou réduit certaines dépenses pour renflouer les caisses de la ville.

Non content d'avoir offert à Carrefour City un des derniers locaux commerciaux, le bail leur accorde la possibilité de faire " relais postal ". L'appel à projet ne prévoyait pas cette clause ! Monsieur le Maire contribue à la casse du service public, après avoir projeté de dépenser des millions d'euro pour déplacer La Poste dans l'îlot Gambetta, il envisage maintenant sa disparition du centre-ville et l'offre en pâture à ce groupe capitaliste.

Par ailleurs, il poursuit la destruction de la vie culturelle de Saint Marcellin, après l'abandon du cinéma Les Méliès aux mains d'un groupe national qui pourra user comme il l'entend des fonds accumulés sur les années précédentes grâce aux taxes sur les entrées de cinéma, il réduit maintenant le prestigieux festival Barbara à une simple soirée ordinaire !

Les économies budgétaires succèdent aux économies budgétaires comme celles qui obligent les élèves des écoles primaires à faire les déplacements à pied ; les transports en car trop coûteux ont été supprimés. A l'inverse, Monsieur le Maire dépense les deniers de la commune dans des travaux d'envergure pour valoriser son image. Soyez attentifs, il est prêt à tous les compromis avec une partie de l'opposition dans la perspective des prochaines élections. Ne soyez pas dupes ! Nous sommes là pour écouter et vous aider. Contactez-nous !

Christophe Ghersinu

# ON SORT !



## CINÉMA

Retrouvez la programmation sur [www.saint-marcellin.fr](http://www.saint-marcellin.fr)  
20 bd Riodel  
04 76 38 03 37



MÉDIATHÈQUE  
INTERCOMMUNALE  
SAINT-MARCELLIN  
VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ  
1 bd du champ de Mars  
04 76 38 02 91

LA  
FABRIK  
nos initiatives citoyennes

1/3  
LIEU NUMÉRIQUE  
SAINT-MARCELLIN

Retrouvez les programmes de La Fabrik et du 1/3 lieu numérique sur le site de la ville

## MAI

18 > 21/05

30<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE  
JUMELAGE AVEC GRAFING

24/05

> 20 H

SOIRÉE BARBARA

Avec Monsieur Barbara  
en plus grand

DIAPASON



25/05

> À PARTIR DE 10 H

JOURNÉE MÉMOIRE

80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération

25/05 > 9/06

EXPOSITION DE SCULPTURES

Joëlle Anjoux & Sophie Luang-Vija

ESPACE SAINT-LAURENT



26/05

> 9 H 30 À 12 H

DIMANCHE ANIMÉ

Avec Les Sonneurs de Grenoble

## JUIN

4/06

> 18 H

PRÉSENTATION DU PROJET URBAIN  
DE LA PLAINE - BEAUSOLEIL

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

5/06

> 15 H 30 À 20 H 30

MERCREDI DU KIOSQUE

Marché de producteurs,  
artisans et créateurs

Concert à 18 h : Christopher

Giroud (soul reggae, pop)

PLACE D'ARMES

7/06

> 20 H

OREILLE EN FRICHE

Concert de fin de résidence

DIAPASON

7 & 8/06

MON CENTRE BOURG A UN  
INCROYABLE TALENT

Marathon créatif de 36 heures

11/06

> 18 H 30

RÉUNION PUBLIQUE

Nouveau réseau de chaleur

SALLE DE CONFÉRENCE

15 & 16/06

> LE 15 : À PARTIR DE 16 H

> LE 16 : 9 H - 17 H

FÊTE DU SAINT-MARCELLIN  
ET DE LA NOIX DE GRENOBLE

CHAMP DE MARS

& PLACE D'ARMES

29/06

> À PARTIR DE 13 H 30

FÊTE DU SPORT, DE L'OLYMPISME,  
DU PARALYMPISME  
ET DU SPORT SANTÉ

Dans le cadre de Terre de jeux 2024

Trophées des sports et des  
bénévoles sportifs

GYMNASSE DE LA SAULAIE